



Devenez un entrepreneur durable



Devenez un entrepreneur durable

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
<http://economie.fgov.be>

tél. 02 277 51 11

Pour les appels en provenance de l'étranger :
tél. + 32 2 277 51 11

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte
Président du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Dépôt légal : D/2014/2295/12

Table des matières

1. Production certifiée : norme environnementale EMAS et norme environnementale ISO 14001.....	7
2. Production certifiée : norme sociale SA8000.....	9
3. Découplage : consommation d'énergie primaire et PIB.....	11
4. Modes de transport : personnes.....	13
5. Modes de transport : marchandises.....	15
6. La gestion des déchets.....	17
7. Stress au travail.....	19



Un grand nombre de dirigeants d'entreprise considère encore l'investissement dans le développement durable comme non rentable. Et ils se trompent. Aujourd'hui, de nombreux consommateurs sont attirés par des produits et des modes de consommation plus durables. Des entreprises, petites ou grandes, qui allient innovation, respect de l'environnement et performance économique méritent toute notre attention. Ainsi, Umicore, Tri-Vizor, Siemens et Recticel ont été lauréats 2011 des Belgian Business Awards for the Environment.

Dans ce contexte, rappelons les résultats de l'enquête réalisée auprès de 500 dirigeants des plus grandes entreprises mondiales qui a été publiée en octobre 2012 par BSR et GlobalScan sous le titre « State of sustainable business poll »¹ (Etat des lieux du développement durable en entreprise). Cette enquête souligne les domaines susceptibles de connaître les plus grands progrès dans les 20 années à venir. D'après les répondants, les progrès viendront des domaines du reporting, de la gestion de l'eau et des chaînes d'approvisionnement responsables. 62 % des personnes interrogées identifient l'intégration de la durabilité au cœur de leurs activités comme le plus important défi de leadership pour les entreprises aujourd'hui. Et tout cela malgré ou, diront certains, à cause de la crise. Vaste programme !

Cet article s'adresse aux grandes entreprises qui souhaitent sortir des sentiers battus et qui considèrent les initiatives environnementales et sociales comme des opportunités pour lier l'innovation au développement durable et à la rentabilité ! Toutefois, les petites entreprises peuvent aussi adopter une stratégie de développement durable.

Pour vous aider dans cette démarche, le SPF Economie a sélectionné une liste non exhaustive d'indicateurs² de développement durable, à savoir : la production certifiée (normes environnementales et sociales), le découplage entre la consommation d'énergie et le PIB, le mode de transport des personnes et des marchandises, la production des déchets par secteur et le stress au travail. Ces indicateurs représentent les domaines dans lesquels votre entreprise pourrait se fixer des objectifs de développement durable et les comparer à la performance réalisée par l'ensemble des entreprises belges.

La plupart des indicateurs sélectionnés par le SPF Economie montre que nous ne sommes qu'au début seulement de l'indispensable transition vers une économie durable. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) augmente sans cesse mais la route est encore longue.

1 <http://www.bsr.org/en/our-insights/report-view/bsr-globescan-state-of-sustainable-business-poll-2012>.

2 Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision qui permet de mesurer une situation ou une tendance, de façon relativement objective, à un instant donné, ou dans le temps et/ou l'espace. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base de leur disponibilité, de leur caractère multisectoriel et de leur pertinence pour les entrepreneurs.



1. Production certifiée : norme³ environnementale EMAS et norme environnementale ISO 14001

Afin de réduire les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service, des instruments volontaires ont été mis en place pour les entreprises, à savoir :

- EMAS (Eco-Management and Audit Scheme), un système d'audit et de management environnemental de l'Union européenne destiné aux entreprises et à d'autres organisations (services publics). EMAS vous permet d'évaluer, d'améliorer et de rendre compte de la politique environnementale de votre organisation.
- ISO 14001, un système d'audit et de management environnemental au niveau international, développé par l'International Organisation for Standardization (ISO) et contrôlé par le secteur privé.

Les entreprises désireuses d'obtenir un enregistrement EMAS doivent soumettre leur système de management environnemental à un contrôle indépendant et leur rapport environnemental doit faire l'objet d'une validation.

Une organisation qui dispose d'une certification ISO 14001 peut, dans la pratique, obtenir un enregistrement EMAS en faisant en plus valider le rapport environnemental selon les règles en vigueur dans ce domaine.

EMAS accorde une importance particulière aux domaines suivants : respect de la législation, amélioration continue des résultats en matière d'environnement, communication avec le monde extérieur et implication du personnel.

L'enregistrement EMAS a une validité de 3 ans. Le coût de la procédure d'enregistrement varie de 3.500 à 6.000 euros pour une entreprise déjà certifiée ISO 14001. Pour une entreprise non certifiée ISO 14001, le coût fluctue de 6.000 et 9.000 euros.

Une étude sur les coûts et bénéfices menée par la Commission européenne en 2009⁴ montre qu'en général, les systèmes de management environnementaux et en particulier EMAS, aident les organisations à augmenter leur efficacité de ressources, à réduire les risques et à présenter une image respectueuse de l'environnement à la société. Les coûts d'implémentation sont compensés par les économies générées, ce qui débouche sur une balance positive entre les coûts et les bénéfices.

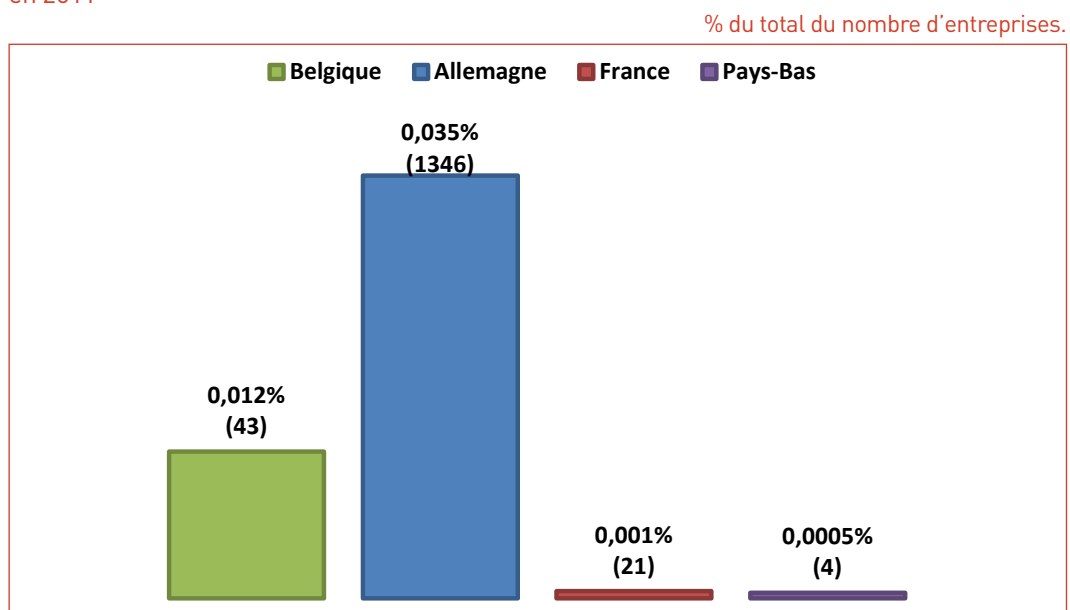
3 Une norme est un document qui définit des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser systématiquement pour assurer l'aptitude à l'emploi des matériaux, produits, processus et services.

4 Study on the Costs and Benefits of EMAS to Registered Organizations http://ec.europa.eu/environment/emas/pdf/news/costs_and_benefits_of_emas.pdf

Résultats pour la Belgique

En Belgique, le nombre d'organisations et de sites ayant adopté la norme EMAS était au nombre de 62 en 2010, soit une augmentation de 148 % entre 2003 et 2010. Cependant, cette tendance haussière a été interrompue par une chute de 31 %, en 2011. Cette baisse pourrait s'expliquer en partie par la crise économique et financière.

Graphique 1. Nombre d'organisations et de sites enregistrés dans le cadre de l'EMAS, par pays, en 2011



Source : Eurostat.

En 2011, l'Allemagne enregistrait 3,8 millions d'entreprises dont 0,035 % certifiée EMAS tandis que la Belgique comptait environ 350.000 entreprises⁵ dont 0,012 % certifiée EMAS (ex. : Eco-Conseil Entreprise scrl, Martin's Hotels, OXFAM-Solidarité, SPF Economie...).

En comparant la Belgique à ses trois principaux partenaires commerciaux, il ressort que l'Allemagne accuse une avance considérable sur ses partenaires ! Néanmoins, la Belgique se classe 2^e, devant la France et les Pays-Bas.

Adresses et sites web

- European Union Eco-Management and Audit Scheme (EMAS) (en) http://ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm
- ISO 14001 http://www.iso.org/iso/fr/iso_catalogue/catalogue_ics/catalogue_detail_ics.htm?csnumber=31807

5 Sur la base des dernières données disponibles de la BNB issues des comptes annuels.

2. Production certifiée : norme sociale SA8000

La norme de gestion sociale SA8000 a été créée par l'organisation Social Accountability International (SAI) et est opérationnelle depuis 1998. Cette norme a été élaborée sur la base des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention de l'Organisation des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant (SAI, 2008). La norme SA8000 a pour objectif l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises et plus particulièrement dans la chaîne d'approvisionnement. C'est l'une des certifications les plus exigeantes, par exemple au niveau salarial, c'est le salaire de subsistance qui est pris en considération et non le salaire minimum du pays.

Ce code propose une certification basée sur le respect des dix Conventions de base de l'OIT : travail des enfants, travail forcé, liberté d'association, santé et sécurité, droit de négociation collective, absence de discrimination, mesures disciplinaires, temps de travail, rémunération et relations avec les fournisseurs.

Une entreprise souhaitant obtenir la certification SA8000 doit déposer sa candidature auprès d'un certificateur indépendant accrédité par SAAS (Social Accountability Accreditation Services).

Grâce à la certification SA8000, votre entreprise montre très concrètement ses engagements aux consommateurs et aux investisseurs. Cette certification contribue à la réputation de la marque, à l'amélioration des relations sociales et à une meilleure gestion des chaînes de production.

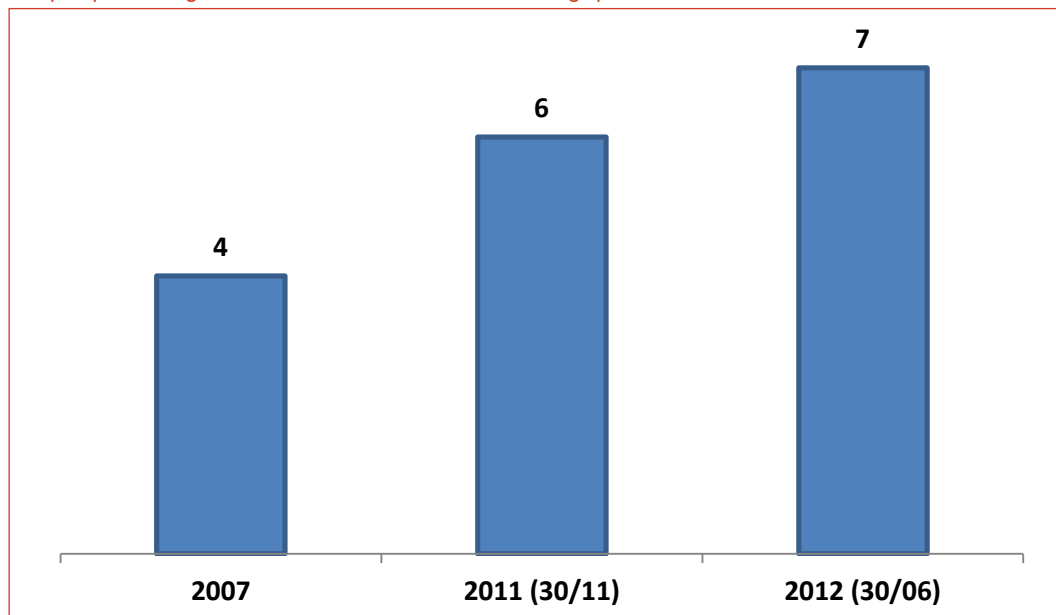
Résultats pour la Belgique

En Belgique, le nombre d'organisations certifiées SA8000 est passé de 4 à 7 entre l'année 2007 et le 30 juin 2012. Comme il ressort du graphique suivant, ce nombre reste toutefois très marginal.

En juin 2012, sur le plan international, la Belgique se classe à la 23^e place, avec sept organisations certifiées⁶, devant l'Allemagne, la France et les Pays-Bas.

⁶ Antwerp Stevedoring International nv, Infrasoftware International SA, Stas Group, Trace SA, Van de Velde, Wase Werkplaats zvw., ZF Wind Power Antwerpen nv.

Graphique 2. Organisations certifiées SA8000, Belgique ; 2007, 2011, 2012



Source : Bureau fédéral du Plan.

Adresses et sites web

➤ SA8000 : <http://www.saasaccreditation.org/>

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3. Découplage : consommation d'énergie primaire et PIB

En adoptant des technologies et des pratiques éco-efficaces⁷, votre entreprise stimulera sa productivité et sa capacité d'innovation et augmentera sa compétitivité tout en diminuant sa consommation d'énergie.

Exemples d'actions éco-efficaces :

- Réduisez les matériaux et l'intensité énergétique nécessaires pour vos produits et services ;
- Augmentez la durabilité⁸ de vos produits pour permettre à vos clients de faire des économies ;
- Créez un « Plan de Déplacements d'Entreprises » (cf. point 4. Modes de transport : personnes).

Résultats pour la Belgique

Entre 1970 et 2009, le PIB de la Belgique a augmenté de 2,3 % en moyenne par an, tandis que la consommation d'énergie primaire a augmenté de 0,9 % en moyenne par an. Notre économie bénéficie dès lors d'un « découplage relatif » traduisant une consommation moindre d'énergie en regard de la croissance du produit intérieur brut (PIB). Les entreprises, comme les ménages, ont un rôle important à jouer pour atteindre un découplage absolu⁹ qui nous rendra moins dépendant des énergies fossiles.

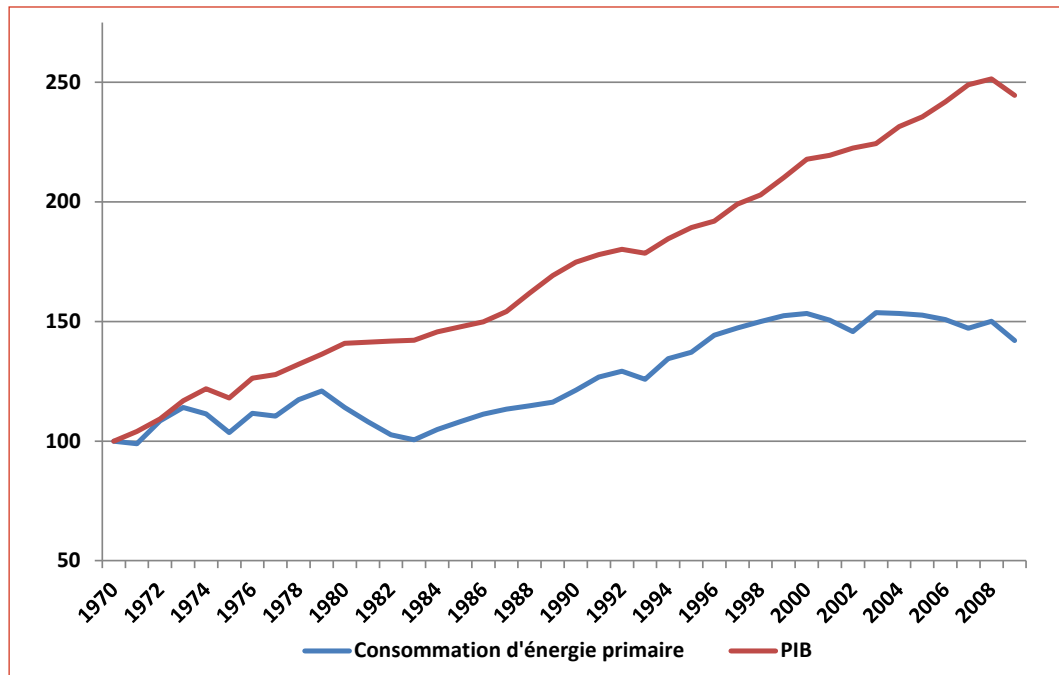
7 Le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) propose la définition suivante de l'éco-efficacité : « L'éco-efficacité consiste à offrir des biens et des services à des prix compétitifs qui répondent aux besoins des hommes et leur apportent une qualité de vie, tout en réduisant progressivement les impacts environnementaux et la quantité des ressources naturelles nécessaires tout au long du cycle de vie des produits pour atteindre finalement un niveau qui soit en harmonie avec ce que peut supporter durablement la planète ».

8 Le concept de durabilité fait appel à la durée de vie du produit et son potentiel d'utilisation dans le temps. La durabilité est souvent liée à la qualité des composantes du produit ou du service.

9 Le découplage est absolu lorsque l'indicateur de pression environnementale concerné est stable ou en diminution, tandis que la force motrice de l'économie augmente.

Graphique 3. Consommation d'énergie primaire et PIB, Belgique, 1970-2009

Indice 1970 = 100.



Source : Bureau fédéral du Plan.

Cette évolution favorable a deux raisons principales : la modification structurelle de l'économie belge vers des activités consommant moins d'énergie et les progrès technologiques.

4. Modes de transport : personnes

Certes, la voiture offre des avantages en termes de flexibilité, de confort et de rapidité. Toutefois, ce mode de transport génère des nuisances supérieures à celles causées par les autres modes de transport. Un recours accru aux transports publics permettrait non seulement d'améliorer les performances sociales et environnementales du système de transport mais également de diminuer la congestion des routes et autoroutes belges. Les modes de déplacement doux (piétons et cyclistes), le télétravail, le co-voiturage et car-sharing peuvent également y contribuer.

Pour ce faire, vous pouvez créer un « Plan de Déplacements d'Entreprises »¹⁰. Ce dernier étudie la mise en œuvre et le suivi, au niveau d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, de mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à cette entreprise.

Quels sont les avantages pour votre entreprise ? Citons par exemple :

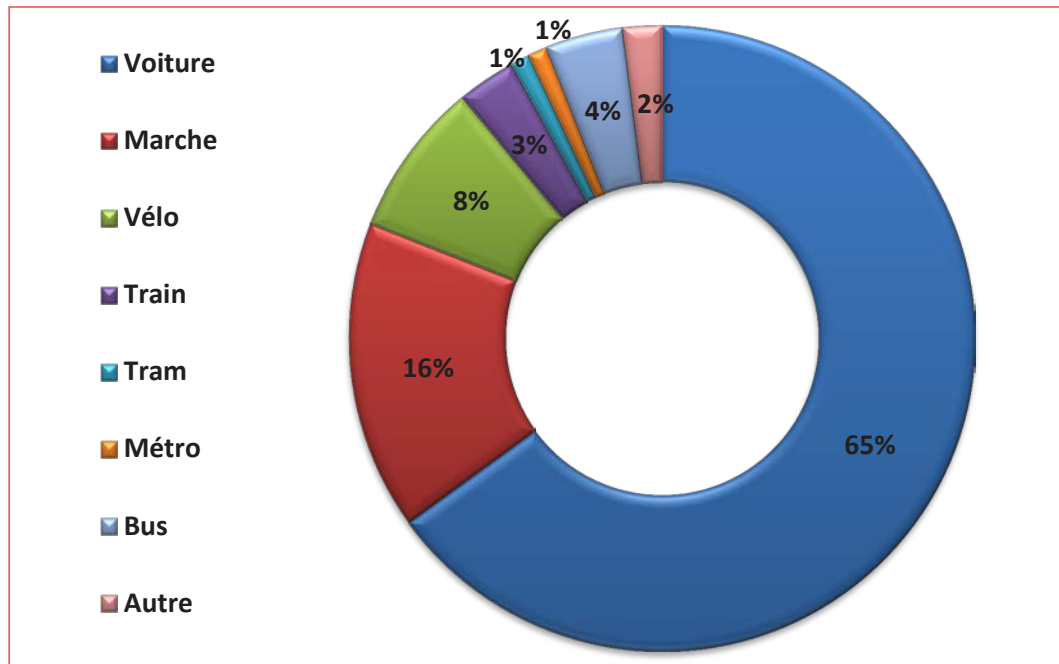
- Une réduction des coûts et des problèmes de stationnement ;
- Des employés plus ponctuels et moins stressés ;
- Une meilleure image de marque car vous montrez que votre entreprise est soucieuse de l'environnement et du confort de son personnel.

Situation en Belgique

En 2010, le transport routier – en particulier l'automobile pour les personnes – a représenté le mode de transport le plus utilisé en Belgique.

¹⁰ Le pouvoir fédéral impose sur la base du chapitre 11 des dispositions diverses de la loi programme du 8 avril 2003 (MB 17.04.2003), la réalisation d'un bilan de mobilité pour toutes les sociétés employant plus de 100 personnes et une mise à jour tous les 3 ans à la même date.

Graphique 4. Répartition modale du transport de voyageurs, Belgique, 2010
% du total intérieur de passagers-km.



Source : Belgian Daily Mobility 2012 Rapport.

Adresses et sites web

- Plan de Déplacements d'Entreprises (respectivement en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre)

<http://www.mobilite-entreprise.be/mobilite-entreprise>

<http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/partners/entreprises/plan-de-deplacement-des-entreprises>

<http://www.mobiliteitsmanagement.be/>

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

5. Modes de transport : marchandises

Un recours accru aux transports ferroviaire ou fluvial pour le fret permettrait de diminuer votre consommation d'énergie et la congestion des routes.

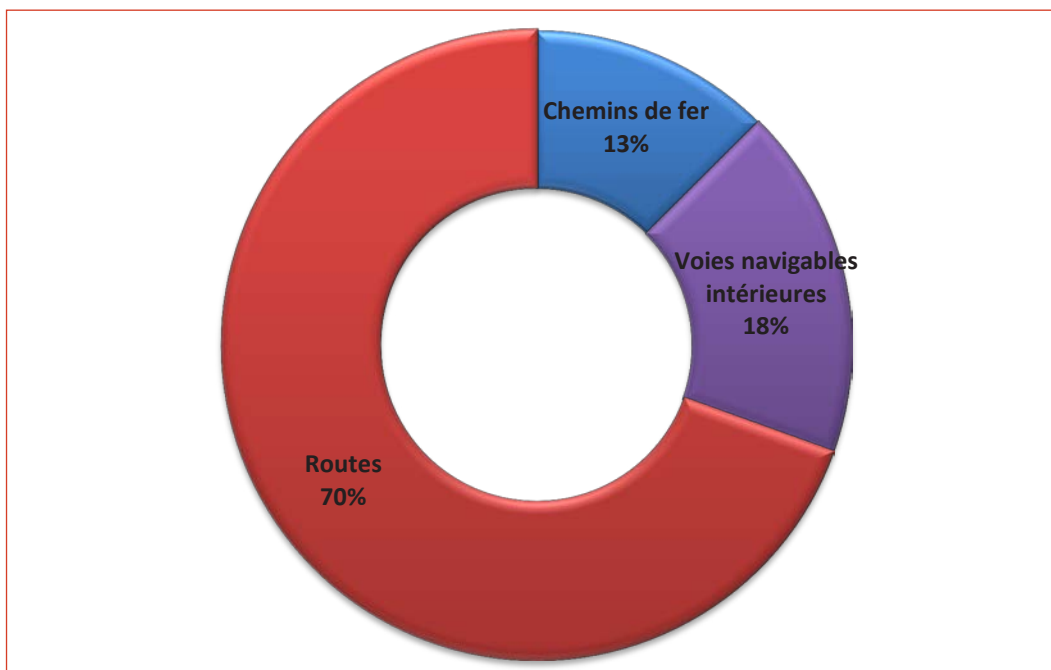
Pour rendre durable le transport de vos marchandises, vous pouvez utiliser un « Plan de transport de marchandises ».

Situation en Belgique

En 2010, le transport routier – le camion et les camionnettes pour le fret – a été le mode de transport de marchandises le plus utilisé en Belgique.

Graphique 5. Répartition modale du transport de fret, Belgique, 2010

% du total des tonnes-km de fret intérieur.



Source : Eurostat.

Adresses et sites web

- Plan de transport de marchandises (respectivement en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre)

<http://www.mobilite-entreprise.be/mobilite-entreprise/nos-services>

<http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/articles/la-mobilite-de-demain/plan-transport-de-marchandises>

<http://www.mobiliteitsmanagement.be/ndl/toolbox/measures/meas12.htm>

http://economie.fgov.be/fr/modules/publications/analyses_etudes/analyse_van_het_goederenvervoer_per_spoor_in_belgi_-_december_2009.jsp

6. La gestion des déchets

La gestion des déchets dans l'entreprise s'inscrit dans une démarche de développement durable où le social, l'environnement et l'économie sont pris en compte simultanément. En effet, la maximisation de la prise en compte de l'environnement en entreprise permet en même temps d'améliorer les conditions de travail (conditions d'hygiène et de sécurité liées à un environnement sain), de dégager des avantages financiers (augmentation de la rentabilité de l'entreprise en optimisant par exemple sa politique de gestion des déchets) et d'améliorer l'image donnée vers l'extérieur.

Nous vous proposons quelques pistes pour organiser la gestion des déchets de votre entreprise :

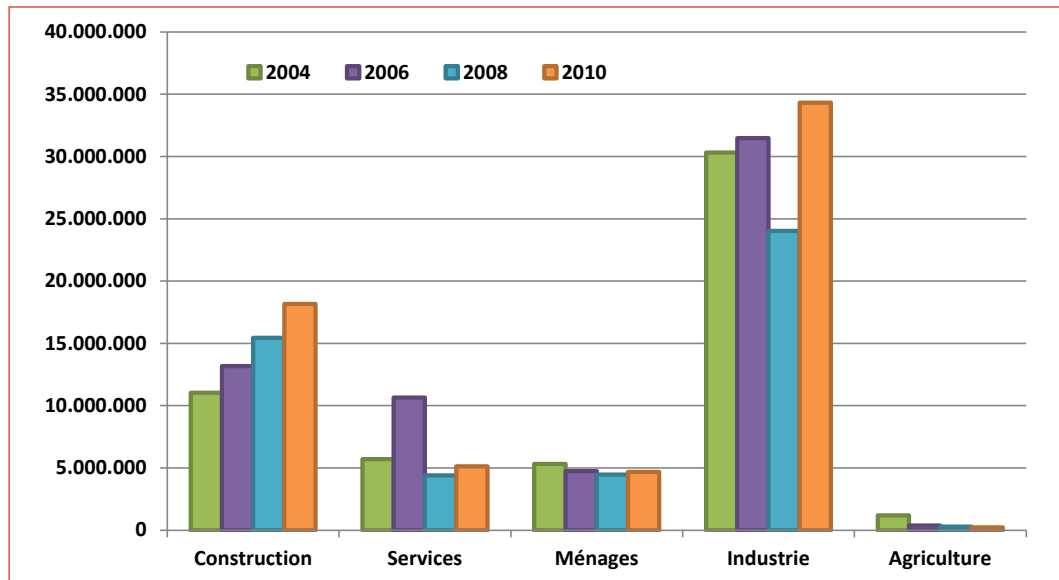
- Connaissez bien vos déchets : quels types de déchets génère votre entreprise ? En quelle(s) quantité(s) ? A quel(s) moment(s) ?
- Renseignez-vous sur les règles, les techniques, les possibilités locales d'élimination des déchets ;
- Sensibilisez le personnel à la gestion des déchets ;
- Prévenez/réduisez la production de déchets à la source ;
- Triez/stockez les déchets en entreprise ;
- Faites collecter les déchets ;
- Faites valoriser les déchets ;
- Organisez un suivi des déchets.

Situation en Belgique

Entre 2004 et 2010, la production totale de déchets de la Belgique a augmenté de 17 %. Durant la même période, la production de déchets dans le secteur de la construction a crû de manière constante alors qu'elle n'a cessé de diminuer pour l'agriculture. Pour les secteurs de l'industrie et des services, leur production de déchets a seulement baissé en 2008, en raison de la crise économique. Enfin, la production de déchets ménagers a fléchi de 16 % entre 2004 et 2008 avant d'augmenter de 5 % entre 2008 et 2010.

Graphique 6. Production des déchets par secteur, Belgique, 2004-2010

En tonnes.



Source : SPF Economie, DGSIE.

Adresses et sites web

<https://services.ovam.be/ecoscan-extern/views/info/home.seam>

<http://www.environnement-entreprise.be/2012/dechets/outils-pratiques>

[http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/Soutien_primes/Bourse Belge Dechets/](http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/Soutien_primes/Bourse_Belge_Dechets/)

<http://www.brusselwastenetwerk.eu/>

7. Stress au travail

Sur la base d'une étude faite en 2008 par ZebraZone, pour le secrétariat social Securex¹¹, plus de 40 % des travailleurs belges souffrent fréquemment de stress excessif au travail. Le pourcentage de stress est moins élevé en France (36 %) et nettement moins élevé aux Pays-Bas (27 %) qu'en Belgique.

Outre ses graves conséquences sur la santé mentale et physique des travailleurs, l'impact du stress lié au travail apparaît dans les « symptômes organisationnels » tels que les taux élevés d'absentéisme et de rotation du personnel, les faibles performances en matière de sécurité, le manque d'enthousiasme des salariés, le manque de créativité et d'innovation et la faible productivité.

Nous vous proposons quelques pistes afin de réduire le stress au sein de votre entreprise :

- Un plan global de prévention et une analyse des risques de stress excessifs¹² ;
- Un soutien suffisant et une bonne communication des managers ;
- Une bonne organisation du travail et le soutien des collègues.

Et pour les entreprises ayant davantage de moyens :

- Proposez une heure d'activité sportive par semaine, déductible sur le temps de travail ;
- Installez des douches et vestiaires pour les sportifs.

Task force Economie Durable

SPF Economie -Direction générale du Potentiel économique

11 Source : Stress au travail, Belgique 2008, ZebraZone.

12 Arrêté royal relatif à la politique du bien-être au travail, art. 10 – Code, pp. 65-66.

